

Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

voix de traverses

55

Décembre
2024

Bulletin d'information

Jean Baptiste Defrance
Sans titre », huile sur papier, 80x100 cm, 2024.

Inquiétudes...

Au moment de rédiger mon premier éditorial comme nouveau Président de notre association, j'aurais évidemment préféré parler d'optimisme (si seulement CASAS n'avait plus de raisons d'exister !). Le vécu de CASAS sur l'année écoulée ne manquerait pas, malgré tout, de raisons de se réjouir : l'efficacité et l'engagement exemplaire de nos salariés et de tous les bénévoles qui ne ménagent pas leur temps, la magnifique fête de nos 40 ans n'en sont que deux exemples.

Mais comment parler d'optimisme dans le contexte actuel ?

Alors, oui, malheureusement, une fois de plus, le mot qui s'impose est **INQUIÉTUDE**.

Inquiétude face au début de la mise en application de la loi Darmanin : délais de plus en plus courts pour traiter les dossiers ; risque accru de délivrance d'une OQTF¹ dès le rejet initial par l'OFPPRA alors qu'un recours est déposé à la CNDA ; régionalisation de la CNDA, à Nancy pour ce qui nous concerne (mais pas pour tous les dossiers, selon des critères non explicites à ce jour), posant la question de la disponibilité de nouveaux avocats et du potentiel manque d'expertise de nouveaux magistrats ; généralisation du juge unique augmentant la part de

1. Obligation de quitter le territoire français

- 4 Demande d'asile tchéchène
Par Christiane
- 7 Cours de français : un stage d'été
Par Brigitte A.
- 8 Échange avec Jean Baptiste
DEFRANCE
- 10 Sortie au parc animalier
Par Brigitte A.
- 12 CASAS et nous
Christine Panzer/Haydar Kaybaki
- 14 Départs et d'autres ...
Par Pascale

l'arbitraire et actant la disparition de l'assesseur nommé au titre du HCR ; etc., etc.

Inquiétude aussi face aux prises de position du nouveau Ministre de l'Intérieur qui ne conçoit les questions liées à l'immigration (oui, il y en a, mais probablement pas celles rabâchées à longueurs d'antennes) que via le prisme biaisé de l'insécurité et exploite de la manière la plus rance possible un fait divers tragique (comme nos voisins allemands malheureusement), alors qu'un procès en cours est là pour attester que les horreurs ne sont pas l'apanage des « étrangers »... Comment peut-on croire qu'externaliser le traitement

des demandes d'asile dans des pays tiers peu scrupuleux en matière de Droits Humains, en violation flagrante de l'esprit de la Convention de Genève, est une réponse adéquate à apporter à des personnes victimes de persécution ? La volonté affichée de déposer une nouvelle loi incluant des mesures censurées par le Conseil Constitutionnel de la loi Darmanin, ou de les faire passer par ordonnance, n'est évidemment pas de bon augure et ne présage rien de bon pour un accueil digne de personnes fragiles qui échouent à Strasbourg après un parcours en général très traumatisant.

Inquiétude, étonnement et, plus encore, indignation face à l'affirmation que toutes ces mesures sont indispensables pour répondre « à l'attente des Français » alors que plusieurs sondages d'opinions récents indiquent que le sujet de l'immigration est loin d'être la préoccupation première de l'ensemble de nos concitoyens². Monsieur le Ministre, si vous êtes sûr de vous, nous vous invitons à donner une suite favorable à la suggestion d'organiser une Convention Citoyenne sur l'Immigration permettant un débat serein, plutôt qu'un aléatoire référendum (a priori

2. Cf. par exemple le sondage IPSOS de septembre 2024 : <https://www.ipsos.com/fr-fr/ce-qui-preoccupe-les-francais> qui indique que « les inquiétudes liées au contrôle des flux migratoires diminuent, 21% en septembre après 23% en août » et n'arrivent qu'en 5^{ème} position dans les préoccupations des Français.

inconstitutionnel) dont la formulation de la question risque d'introduire un biais certain !

Inquiétude aussi face au projet de loi de finances 2025 qui laisse augurer une nette dégradation des conditions d'accueil, avec en particulier une diminution des crédits alloués à l'ADA³ et des places d'hébergement d'urgence alors qu'une bonne moitié des demandeurs d'asile sont sans solution d'accompagnement.

Alors, que faire ? Continuer néanmoins de traiter avec le maximum d'humanité les personnes qui s'adressent à nous. Surtout ne pas baisser les bras, ne pas abandonner, continuer inlassablement à accompagner à notre niveau avec nos faibles moyens les femmes et les hommes qu'un destin tragique a mis sur notre chemin. ■

**... Nous sommes tous des
réfugiés / Sur cette Terre qui est
notre Terre**

**Qu'il faudra bien un jour partager
/ Avoir des droits, avoir un toit**

Essayons un jour l'amour ...⁴

3. Allocation pour demandeur d'asile

4. Julien Clerc : « Réfugiés » chanson de l'album Double Enfance, Free Demo, 2005

Daniel Mothiot
Président

Demande d'asile tchéchène ...

Par Christiane

La recrudescence de la demande d'asile tchéchène : une conséquence inattendue de la guerre en Ukraine

Si nous n'avons pas reçu de ressortissants ukrainiens, dont la demande relève de la protection temporaire dans un cadre établi par l'Union Européenne, la guerre en Ukraine a impacté notre travail par une augmentation de la demande d'asile russe, bien que nous n'ayons à notre niveau vu que très peu d'arrivées de citoyens de Russie se définissant comme opposants politiques et dissidents.

Nous avons par contre été témoins d'une nouvelle sorte de demande d'asile, formulée par de jeunes hommes de Fédération de Russie, en particulier tchéchènes, avec une importante augmentation des réexamens. En effet, des membres de familles tchéchènes, en France depuis plusieurs années, et déboutés du droit d'asile, entreprennent des démarches de réexamen au motif d'une conscription probable pour aller combattre en Ukraine.

Au début des années 2000, la Tchétchénie, cette petite république du Caucase faisant partie intégrante de la Fédération de Russie malgré ses velléités indépendantistes, a beaucoup fait parler d'elle en raison de la répression violente exercée par les forces russes contre son désir d'autonomie, au cours de deux

guerres sanglantes qui ont provoqué le départ de milliers de personnes.

Cette situation a entraîné une forte immigration vers l'Europe et de nombreuses demandes d'asile déposées dans les pays de l'Union Européenne, en particulier en France.

Dans leur logique aléatoire et minimaliste, l'OFPRA et la CNDA ont accordé la protection à certains, et l'ont refusée à d'autres, laissant ainsi de nombreuses familles déboutées dans une situation d'irrégularité sur le territoire.

Au fil du temps, de nouvelles demandes d'asile tchéchènes ont continué à être déposées et instruites par les instances compétentes, au regard du pouvoir dictatorial et arbitraire exercé sur la Tchétchénie par son président Ramzan Kadirov, avec le soutien inconditionnel et non interventionniste de Moscou.

Aujourd'hui, c'est un motif différent qui conduit des jeunes Tchétchènes à solliciter la protection de la France, certains nouvellement entrés sur le territoire, d'autres arrivés mineurs avec leurs parents il y a plusieurs années. Ils mettent en avant la conscription forcée dont ils font l'objet, et leur refus d'aller combattre dans une guerre qui n'est pas la leur.

Plusieurs statuts de réfugié ont été accordés dans le cadre de cette demande, en particulier par la CNDA, depuis notamment la jurisprudence du 20 juillet 2023, qui, sans faire droit à la requête présentée, donne un cadre juridique et une orientation à la prise de décision dans ce genre d'affaires.

En posant comme établi que la Russie commet des crimes de guerre en Ukraine, la jurisprudence donne comme principe que tout citoyen de Russie mobilisé doit être considéré comme réfugié en ce qu'il serait amené (de manière hautement probable) à participer directement ou indirectement à des actes relevant de la clause d'exclusion du bénéfice de l'asile. Dans ce cadre, contrairement à la position générale de l'OFPRO et de la CNDA qui ne cautionnent ni l'insoumission, ni la désertion, sauf à être basées sur des motifs politiques ou de conscience personnels et explicites, le refus d'effectuer un service militaire ou d'aller combattre en tant que réserviste relève de l'asile lorsqu'il est le seul moyen d'éviter de participer à la commission de tels actes.

Dans ces circonstances, le risque d'être exposé à des persécutions est alors examiné au regard des dispositions de l'article 9, paragraphe 2, sous e), de la directive 2004/83/CE du Conseil de l'Union Européenne du 29 avril 2004, (concernant les normes minimales relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour

pouvoir prétendre au statut de réfugié ou les personnes qui, pour d'autres raisons, ont besoin d'une protection internationale, et relatives au contenu de ces statuts), qui incluent, dans les actes considérés comme une persécution au sens de l'article 1A de la convention de Genève, « les poursuites ou sanctions pour refus d'effectuer le service militaire en cas de conflit lorsque le service militaire supposerait de commettre des crimes ou d'accomplir des actes relevant des clauses d'exclusion. »

Reprenant les dispositions précédentes, un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) du 26 février 2015, en donne une interprétation complémentaire, précisant en particulier que « le refus d'effectuer le service militaire doit constituer le seul moyen permettant au demandeur du statut de réfugié d'éviter la participation aux crimes de guerre allégués, et que, en conséquence, si celui-ci s'est abstenu de recourir à une procédure visant à l'obtention du statut d'objecteur de conscience, une telle circonstance exclut toute protection au titre de l'article 9, paragraphe 2, sous e), de la directive 2004/83, à moins que ledit demandeur ne prouve qu'aucune procédure d'une telle nature ne lui aurait été disponible dans sa situation concrète. »

La jurisprudence de la CNDA du 20 juillet 2023, reprise et complétée par la suite par plusieurs autres décisions, lève cette dernière restriction, en

mentionnant qu'en Fédération de Russie « les réservistes mobilisés n'ont pas accès à un service civil de remplacement » et que dans le cadre de la conscription, « le service alternatif n'est plus garanti en période de mobilisation partielle ». Posant en outre que « les réfractaires à la mobilisation s'exposent à des poursuites, des sanctions pénales et autres formes de sanctions », la CNDA retient définitivement comme éligible au statut de réfugié tout citoyen de Fédération de Russie se soustrayant à la mobilisation en vigueur.

Elle précise également la particularité de la conscription en Tchétchénie, qui relève souvent de l'arbitraire et ne respecte pas le cadre législatif de la Fédération de Russie. En particulier, on y constate un recrutement forcé à visée punitive, en particulier envers de jeunes hommes dont les familles sont ciblées comme opposantes, soit pour avoir pris position contre le gouvernement de Kadirov, soit pour avoir des liens avec l'étranger, notamment pour avoir résidé en Europe.

La mobilisation n'étant cependant pas générale, pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale, il convient donc de justifier de la réalité de risques personnels de conscription. Ainsi « il appartient au requérant de fournir l'ensemble des éléments pertinents permettant d'établir qu'il est effectivement appelé à servir dans les forces armées », ou qu'il fait l'objet « d'un recrutement forcé ».

Ces éléments pertinents prennent le plus souvent la forme d'une ou plusieurs convocations au commissariat militaire, dont il convient de prouver la réalité ou l'authenticité, souvent mise en cause par les autorités en charge de l'asile, surtout si elles sont produites sous forme de copies, ou de photographies envoyées par Internet.

Comme toujours, la justice reste humaine, et l'intime conviction des juges n'est pas la même selon les formations de jugement de la CNDA. En témoignent les différentes réponses qui ont été données aux requérants que nous avons accompagnés dans ces démarches tout au long de cette année. ■

Témoignage ...

Les différents activités réalisées par CASAS sont très intéressantes par exemple aller au musée ou à l'opéra, cela me fait me sentir comme un être humain et cela me fait oublier mes problèmes personnels, les quelques heures que je passe à regarder de l'opéra ou du ballet, ou la musique, le théâtre, la peinture et la chorégraphie s'unir.

Je suis également enthousiasmée par les jeunes acteurs et scénaristes talentueux. Pour cela je remercie les organisateurs et CASAS.

Merci !

Ekaterine

Cours de français : un stage d'été ...

Par Brigitte A.

Au début de l'été 2024, l'équipe des enseignants de français de Casas, toujours en recherche d'améliorations, a, à partir d'une idée originale de Francis Reibel, tenté une nouvelle expérience. Elle a ainsi proposé aux apprenants de l'année, un stage de 15 heures sur une semaine. Cela fut un grand succès, tant par l'intérêt que cela a suscité que par la satisfaction des participants

Ce ne sont pas moins de 67 personnes qui se sont inscrites. Elles avaient le choix de rejoindre un cours chaque matin ou chaque après-midi, à raison de trois heures par séance.

Les groupes restaient stables tout au long de la semaine mais les enseignants, eux, pouvaient intervenir dans plusieurs groupes ou alors seulement 1 à 3 fois dans le même groupe.

Pour Pascale, cela n'a pas été une mince affaire de trouver suffisamment de salles disponibles ! Nous remercions aussi vivement nos partenaires, les paroisses du Temple Neuf et de Ste Aurélie ainsi que la MPS d'avoir rendu ce projet possible.

L'idée était de :

- confronter les personnes à la langue française chaque jour et, ainsi, favoriser des acquis. Beaucoup d'apprenants disent ne parler le français que lors de démarches et pendant les cours,
- consolider les apprentissages de l'année en suivant des cours de façon intensive, peu après la fin des cours,
- apprendre par des activités variées et ludiques : jeux, mots croisés, scénettes, chansons, atelier d'écriture, etc.,
- avoir affaire à des enseignants différents, donc des approches variées,
- rencontrer des personnes de niveaux différents de façon à générer de l'encouragement et de l'entraide.

L'espoir était que ces lignes directrices aident les personnes à faire des progrès plus nets.

Mais il s'agissait aussi d'élargir le cercle des connaissances en nouant des relations avec des personnes jusque-là inconnues.

Il est difficile de mesurer à quel point tous ces objectifs ont été atteints. Mais il est sûr que cette forme pédagogique a suscité de

l'enthousiasme. Les participants nous ont fait part de leur satisfaction, de leur plaisir de participer, de leurs remerciements... et de leur désir de renouveler l'expérience. L'ambiance dans les groupes a été très agréable.

Le mélange des niveaux de français dans les groupes est peut-être la seule chose importante à revoir en

raison de la gêne éprouvée par les personnes les moins avancées et de la frustration de celles qui étaient le plus à l'aise avec la langue.

Les participants étaient également mélangés par nationalités et âges. Il est rassurant de constater, à l'une ou l'autre exception près, les capacités d'accueil et d'adaptation des apprenants. ■

Échange avec Jean Baptiste DEFRANCE

Bonjour Jean-Baptiste. Vous avez souvent travaillé avec CASAS en faisant découvrir des œuvres du Musée d'Art Moderne de Strasbourg (MAMS) ou en animant des ateliers de création artistique, encore cet été dans le cadre de notre projet livre. Pouvez-vous nous dire comment vous en êtes arrivé là ?

Je suis originaire de Normandie mais suis arrivé à Strasbourg pour effectuer mes études à la Haute Ecole des Arts du Rhin en 2006. Après un passage au centre Pompidou de Metz je suis revenu à Strasbourg et ai travaillé au Musée d'Art Moderne de 2014 à 2022 où j'occupais un poste de médiateur culturel destiné à faire découvrir et expliquer aux visiteurs les diverses œuvres du MAMS. J'ai aussi travaillé à l'Université Populaire où je donnais des cours pour les adultes ou réalisé des ateliers dans des Instituts Médico-éducatifs. Je travaille en tant qu'artiste comme designer et dans les arts plastiques.

Comment avez-vous connu CASAS ?

Au début, j'ai beaucoup travaillé avec un public scolaire et je n'avais pas conscience qu'il pouvait exister d'autres publics. En tous cas pas du tout celui de CASAS que j'ai découvert à l'occasion d'une visite initiée par un professeur de français. Cela a éveillé ma curiosité. Ce qui me plaisait c'était la diversité des personnes présentes : cela allait de personnes qui n'étaient jamais entrées dans un musée à des personnes qui avaient-elles même une pratique artistique. C'est ainsi que j'ai rencontré un Arménien qui avait suivi une école d'art dans son pays, mais qui vivait en France dans une situation d'extrême précarité. Il a d'ailleurs participé à une exposition réalisée pendant la semaine des réfugiés à travers un paysage où figurait le mont Ararat.

Les personnes de CASAS sont curieuses, posent des questions sur les artistes, l'histoire de l'art et l'histoire de France, en faisant des liens avec

leur pays d'origine ou bien sur des définitions, ou l'orthographe des mots. Souvent elles viennent avec les enfants. La collaboration avec les professeurs de français de CASAS est précieuse, en général deux ou trois personnes de l'association accompagnent les visites. Celles-ci sont préparées en amont par un échange de mail, l'envoi de photos. Une réunion d'information avec les professeurs avait lieu une fois par an et un lien était aussi fait avec les autres musées de la Ville de Strasbourg, tout spécialement pendant la période d'été.

Comment conceviez-vous ces visites ?

En dehors de la préparation dont nous venons de parler, j'introduisais la visite en expliquant ce qu'est un lieu d'art, les règles à respecter, le rôle des gardiens. Il y a aussi tout un vocabulaire spécifique qu'il faut pouvoir faire découvrir. Souvent un carnet était remis par le musée pour que les personnes puissent y dessiner leur vision des œuvres. Il est souvent arrivé que la visite se prolonge au café pour approfondir les thèmes abordés, par exemple autour du thème découverte de l'oiseau avec un tableau de Picasso ou l'analyse d'un paysage de Monet.

La période du COVID a été très spéciale. Le musée était fermé et les médiateurs envoyés sur le terrain, par exemple dans les écoles accueillant les enfants du personnel soignant. Des ateliers ont pu avoir lieu à CASAS sans besoin de faire des demandes de subvention spécifique.

Je regrette un peu cette époque car le Musée a beaucoup de matériel qui est sous utilisé, il me semble qu'il aurait été possible de davantage structurer ces apports, faire des ateliers, mener des débats autour de l'accueil. En effet la fréquentation de publics nouveaux qui n'ont pas l'occasion de fréquenter les musées fait partie intégrante du projet muséal mais pourrait être beaucoup plus développée.

Cependant ces moments ont été précieux pour faire découvrir la culture française et artistique et c'est une ouverture sur un autre monde. Et pour moi, il y a eu un grand enrichissement personnel à pouvoir côtoyer tant de points de vue différents.

Vous êtes actuellement engagé dans la partie illustration du projet livre, dans le cadre de Strasbourg capitale mondiale du livre. Comment voyez-vous ce projet ?

À l'invitation de l'association Casas et de sa directrice Pascale Adam-Guarino, ce projet a été proposé. Il s'incarne dans deux ateliers : l'un autour de l'écriture l'autre autour de l'illustration avec cette possibilité de croisements et de liens entre les deux. Les ateliers sont ouverts aux personnes en demande d'asile, aux personnes réfugiées et aux stagiaires de l'association. La fin du projet aura lieu en juin 2025 autour d'une exposition et d'une lecture au Lieu d'Europe dans le cadre de la Semaine des réfugiés à Strasbourg. Un livre devrait être édité avec les travaux plastiques et textes créés par les participants. ■

Sortie au parc animalier

Par Brigitte A.

Mardi le 16 juillet au matin, c'est une troupe joyeuse qui s'est engouffrée avec enthousiasme dans l'autocar en direction du parc animalier de Sainte Croix en Moselle. Le car, spécialement affrété pour l'occasion, s'est retrouvé complètement rempli par plus de 30 enfants, âgés d'un à 17 ans, leurs

mamans et quelques bénévoles de Casas. De plus, parce qu'elle avait un bébé sensible, une famille de 5 personnes le suivait en voiture.

Arrivées sur place, les 55 personnes, armées d'un plan avec un programme d'animations, se sont divisées en sous-groupes, par nationalité et/ou affinité, et sont parties à la découverte des différents coins du parc.

Pendant la journée, certaines se croisaient, se montraient les photos prises et se donnaient les bons tuyaux : « Vous avez fait le parcours



« pieds nus ? C'est super ! » « Vous avez vu les ours ? Il y en a des bruns mais aussi des blancs », « et les loups ?, ils seront nourris à 14 heures, il ne faut pas louper ça », « On va vous montrer où c'est ». Et ainsi les groupes se recomposaient au fil des rencontres.

Vers 16 heures, c'était le nourrissage des chèvres naines, auquel quelques courageux ont pris part, non loin des transats dans lesquels les plus



fatigués avaient trouvé refuge. Et là, après cette ultime expérience, le groupe, heureux, s'est retrouvé pour échanger les impressions avant de repartir. Evidemment, certains enfants tentaient de s'échapper pour encore vite voir ceci ou cela mais, las, ayant vécu plusieurs heures d'émotions, ils ont fini par s'effondrer, les yeux pleins d'images. ■

Encore un très grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à rendre possible ce beau projet !



CASAS et nous ...

Christine Panzer/Haydar Kaybaki Novembre 2024



Christine : Je milite à l'ASTU depuis près de quatre décennies et j'en suis la présidente depuis 2012. L'association a une longue histoire avec CASAS. CASAS fait partie du paysage strasbourgeois, c'est un réflexe dès lors qu'on croise la route de personnes ayant fui leur pays. CASAS c'est de la compétence, de l'humain, de la rigueur et des valeurs proches des nôtres. Pour une association comme la nôtre c'est un partenariat essentiel. Il s'y trouve des personnes engagées, autour d'un projet, dans une aventure solidaire. C'est une association militante qui a sans cesse dû batailler pour continuer à agir. C'est un lieu où nous avons envoyé de nombreuses personnes très proches, confiants dans l'accompagnement dont elles allaient bénéficier.

Lors de la fête pour les 40 ans de CASAS, l'ASTU a tout naturellement voulu être présente. Et nous avons

cuisiné avec plaisir et offert un buffet aux couleurs et aux saveurs de l'amitié et de la solidarité. Lors de cette journée j'ai particulièrement aimé les témoignages des différentes personnes. Casas c'est des histoires et des rencontres. Eva a été citée à plusieurs reprises. Eva est aussi une personne clé dans ma vie car c'est par elle que j'ai pu rencontrer Anne-Lise et Mehmet. Et c'est grâce à Mehmet, que j'ai rencontré l'homme de ma vie. Il a obtenu l'asile en France en 1985. Dès le début de notre rencontre, il me parlait de CASAS, car c'est une association qu'il a fréquentée dès ses premiers temps à Strasbourg.

Haydar : Je suis arrivé en France en été 1985 et j'ai été hébergé par mon ami Ali Basaran. Comme je ne parlais pas un mot de français, il était difficile de trouver du travail. Pour y accéder, il fallait que j'apprenne le français. Apprendre cette langue était essentiel

mais pas uniquement concernant la question de la recherche d'un emploi. Car la langue permet les échanges, les rencontres, elle permet d'accéder aux informations, aux débats. Je ne voulais pas être relégué à cause de cela.

Ali me disait que CASAS allait certainement mettre en place des cours de français pour les demandeurs d'asile en octobre ou en novembre. Mais attendre jusque là me paraissait très long. Finalement les cours ont commencé. Ali m'a montré où se trouve CASAS, au quai Saint Nicolas. Les premiers jours, on était nombreux, il y avait des gens venus de partout dans le monde : de l'Iran, de l'Afghanistan, du Chili, du Sri Lanka. Le groupe des Afghans était très dynamique et motivé. Cela me convenait très bien pour aller vite. Par la suite, il y a eu toujours de nouvelles arrivées et d'autres qui arrêtaient le cours. Nos professeurs s'appelaient Jacqueline et Annie. Je percevais parfois la complexité de leur métier, avec toutes ces allées et venues, avec la volonté pour certains d'aller vite, avec des explications différenciées en fonction des langues d'origine. Elles étaient patientes et motivées.

On le voyait dans leurs yeux lorsqu'elles avaient fait comprendre quelque chose. Le plaisir d'apprendre le français venait au fur et à mesure que je commençais à me débrouiller un peu.

CASAS au-delà du fait que j'y ai appris le français, m'a fait aimer cette langue et j'ai une pensée émue pour Jacqueline et Annie.

Par la suite il a fallu travailler et j'ai moins fréquenté les cours.

Casas était aussi le lieu où je pouvais poser toutes les questions concernant les démarches de demande de réfugié.

Peu de temps après mon arrivée, je me suis retrouvé à l'ASTTU, bénévolement, je n'avais toujours pas de travail et j'avais du temps. A cette époque, j'ai orienté les nouveaux solliciteurs d'asile vers Casas. En septembre 1988, j'ai été embauché sur le premier poste de salarié de l'ASTTU. A l'époque, l'ASTTU travaillait surtout avec des turcophones. Les accompagnements concernaient alors beaucoup les demandeurs d'asile. Je les accompagnais à CASAS, où je traduisais et aidais à structurer leur récit.

Il s'est développé un partenariat important entre les deux associations. Ce que j'y ai toujours apprécié, c'est la qualité de l'accueil, le fait qu'on considère les personnes dans la singularité de leur parcours. On y est considéré en tant qu'être humain. Vivre l'exil en France, même après avoir obtenu l'asile, n'est pas simple. Au-delà du fait d'avoir quitté une terre et des repères, il faut recommencer quelque chose, faire ses preuves et tenir. Instituteur dans mon pays d'origine, j'ai d'abord été ouvrier en France. Le fait d'avoir pu échapper à cette assignation, je le dois aussi à mes amis, et à ces personnes rencontrées dans les associations d'accueil des réfugiés. Casas en cela, tout comme le SSAE, fait partie de ces lieux. ■

Départs et d'autres ...

Par Pascale



Dans le cadre de Lire notre Monde/Strasbourg Capitale mondiale du Livre, et avec le soutien de la Ville de Strasbourg, CASAS a initié au printemps 2024 un projet enthousiasmant intitulé «Départs et d'autres», prévu sur un an et avec plusieurs moments forts: une phase de création, avec des ateliers d'écriture et de traduction d'une part et des ateliers d'illustration d'autre part, complétés par des sorties et visites diverses; une phase de recueil et de choix des contributions qui figureront dans notre livre; une phase de mise en forme de la maquette et d'impression, et finalement la présentation et la diffusion de ce travail qui aura réuni de nombreuses personnes, participants, animateurs, artistes... au travers de temps d'exposition et d'animation et de rencontres qui se poursuivront au-delà de la fin du projet.

Après un temps de préparation, la petite équipe d'animation a pris appui sur les activités existantes et en particulier sur les cours de français de CASAS pour

présenter le projet à notre public au travers de mini-ateliers de 15 minutes et inviter les personnes intéressées aux premières séances, prévues dans nos locaux. Il s'agissait de se connaître un peu et d'approvoiser ensemble la manière dont ces ateliers allaient se construire, sur la base des propositions des uns et des autres, sans imposer d'emblée un thème, un schéma, des contraintes. Le fait de pouvoir écrire dans sa langue a aussi dû s'affirmer dans ce cadre, accompagné par les ajustements pratiques nécessaires pour réussir à se comprendre dans le groupe et à partager les contributions sans lourdeur. Rapidement des sorties à pied, à vélo dans la forêt, et aussi hors Strasbourg, ont été proposées pour aller découvrir d'autres lieux et écrire dehors; des interventions ont également eu lieu auprès des familles que nous rencontrons le mercredi, intégrant les enfants dans cette création commune, en particulier pendant l'été. Début juillet, dans le cadre du stage de français de 15 heures, et dans celui

des autres cours d'été, proposés quant à eux à des personnes toutes débutantes, divers ateliers d'écriture ont aussi été animés.

L'essentiel de la phase de création a désormais été réalisé et une première rencontre a récemment eu

lieu avec les participants pour choisir les œuvres à retenir pour le recueil.

Un très grand merci, à ce point d'étape, à toutes les personnes qui se sont engagées et fortement investies dans ce projet !

Quelques photos et échos de ces beaux moments, offerts non seulement comme des occasions d'évoquer l'exil, mais aussi comme de petites fenêtres dans un quotidien très difficile, pour continuer à nourrir en soi ce qui anime et motive, pour faire droit à la fantaisie et au rêve, pour créer, réfléchir et partager ces dimensions avec d'autres...

Messages de Mélina, coordinatrice du projet:

«La sortie vélo du 23 août s'est bien déroulée avec six participant.es : Gular, Gunay, Nurettin, Tamar, Nune et Murad. (...) Même si cela a été un peu difficile pour certain.es et qu'il y a eu quelques chutes, la route s'est bien passée !

Une fois arrivés au parc, nous avons fait un tour à vélo avant de nous installer pour l'atelier d'écriture. Le thème était la nature : chacun devait répondre à une question autour de ce thème que nous avons définie ensemble au préalable. J'avais également apporté des cartes postales pour ceux qui souhaitaient dessiner pendant la sortie, et finalement, tous ont voulu illustrer leurs écrits.» [...]

«[...] Retour sur la sortie à Sélestat du mardi 15 octobre avec le groupe de l'atelier d'écriture, composé de 14 personnes : Nune, Tigran, Farzan, Astrik, Tania, Mohamed, Robin, Sunday, Vakhtang, Mamoudou, ainsi que Shamil qui est venu pour traduire, la stagiaire Alejandra, Jean-Baptiste et moi. [...]



À 13h30, nous avons commencé la visite de la Bibliothèque Humaniste, qui s'est très bien déroulée. Les



participants étaient curieux, ont posé beaucoup de questions, et la guide, qui était bienveillante et pédagogue, nous a appris énormément de choses sur la bibliothèque. [...]

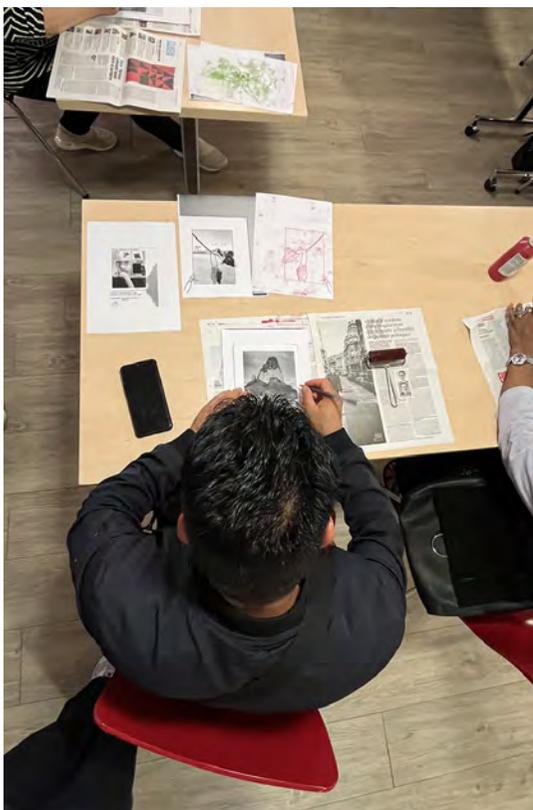
Nous sommes ensuite allés au FRAC avec Jean-Baptiste vers 15h10. Certains participants ont trouvé que c'était un «petit musée», mais globalement, la visite s'est bien passée !»



«Retour sur l'atelier d'écriture de ce jour. Nous avons sept participants, dont un nouveau : Daniel, avec qui Farzan est ami et suit les cours de français chez Casas. Seda a également pu se joindre à nous, profitant de ses vacances, et Shamil ainsi qu'Amiyo étaient présents.

Le thème de l'atelier portait sur la sortie à Sélestat. Nous avons d'abord pris le temps de nous remémorer cette journée (tous étaient présents sauf Daniel) avant de passer à l'écriture. Daniel a partagé son expérience de randonnée avec l'association RESPIR et a rédigé un souvenir d'une balade en forêt près de Sélestat.

Tous ont exprimé leur enthousiasme pour cette sortie, avec une mention spéciale pour la Bibliothèque Humaniste, qui les a particulièrement marqués.»



Témoignage par Gunay F.

«J'ai reçu une invitation à visiter le jardin botanique le 19 juillet. Honnêtement, le monde de la flore et de la faune m'a toujours intéressée. C'est donc avec joie que j'ai décidé d'aller au jardin botanique. Dès qu'on entre dans le jardin, on est émerveillé par la verdure. Pour une personne fatiguée du bruit de la ville, ce jardin, les plantes et les poissons dans le lac sont une véritable thérapie. Grâce aux explications détaillées de Madame Catherine, j'ai appris de nouvelles informations sur les arbres et les plantes environnants. Ce qui a principalement attiré mon attention dans le jardin, c'est le bambou, un arbre que je n'avais jamais vu mais que je voulais voir. J'étais très heureuse de voir cet arbre de près et de le toucher. Cet arbre était tellement robuste. Les différentes nuances de vert dans le jardin étaient fascinantes. Je pense emmener mes enfants aussi dans ce jardin. Je tiens à remercier la direction de Casas, Madame Brigitte, Madame Catherine et toute l'équipe pour avoir créé de telles conditions pour nous et pour nous avoir accueillis parmi vous. Grâce à vos efforts, mes enfants et moi nous sommes adaptés plus rapidement à cette ville et nous avons pu nous entourer de bonnes personnes.

En espérant que de nombreuses sorties comme celle-ci seront organisées dans les prochains jours !»

La boîte aux lettres...

Les participants au projet ont été reçus le 4 novembre par un artisan menuisier qui leur a présenté son travail et son atelier et qui a échangé avec eux pour construire... une boîte aux lettres, qui passera par l'atelier d'illustration avant d'être installée dans les locaux de CASAS ! Les personnes qui ne peuvent participer aux ateliers pourront ainsi participer au projet en déposant des textes, des dessins dans la boîte. Elle constituera ensuite une trace de ce projet autour du Livre et nous permettra de donner la parole à notre public à d'autres occasions, de recueillir l'avis des personnes accueillies sur les propositions de CASAS, voire d'autres contributions encore, dans le cadre de projets à venir, l'imagination ne nous faisant pas défaut !

Et si vous vous prêtiez au jeu ?

Elias, notre ami poète des Haut Parleurs! (voir numéro précédent), a accepté d'animer un atelier d'écriture le 21 octobre. Petit retour:

«L'intervention d'Elias a été unanimement appréciée, et tout le monde s'est montré très investi. Shamil nous a aidés pour la traduction et m'a informée qu'il viendra aux prochains ateliers pour continuer à nous assister.

L'atelier était structuré en quatre temps :

- Dans un premier exercice, les participants ont écrit un texte dans leur langue en commençant par «Je suis chez moi quand...».

- Ensuite, chacun a fait une liste de mots qu'il aime, suivie d'une liste de choses



qu'il apprécie (qui pouvaient venir de son pays).

- Puis, nous leur avons demandé d'écrire un texte en imaginant que ces choses parlent, en leur laissant la liberté de créer ce qu'elles diraient.

- Enfin, nous avons joué avec trois expressions françaises : «poser un lapin», «avoir le cafard» et «jeter l'éponge». Après avoir expliqué le sens de ces expressions, ils ont écrit une petite histoire de leur choix, se terminant par l'une de ces expressions.»

**Et si vous vous prêtiez aussi au jeu?
A vos plumes!**

CASAS a besoin de votre soutien pour continuer ses actions !

Adhérer à l'association, c'est renforcer **CASAS** auprès de ses interlocuteurs, partenaires et financeurs. Faire un don régulier c'est pérenniser les actions de **CASAS**.

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site www.casas.fr, ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654

BIC PSSTFRPPSTR

au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542

BIC : CMCIFR2A

Merci de préciser si votre soutien inclut l'adhésion à CASAS (montant : 30 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €).



Les cotisations versées et les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts. Cette année encore, le plafond pour les dons (cumul annuel) ouvrant droit à une réduction d'impôt au taux de 75% a été relevé à 1000 euros. Au-delà de cette somme, c'est une réduction de 66% du montant restant des dons qui s'applique. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

L'association CASAS est également habilitée à recevoir des legs.

Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- La ville de Strasbourg
- Eurométropole de Strasbourg
- les villes de Dambach la Ville, Bischeim,
- Stützheim-Offenheim, Illkirch-Graffenstaden,
- Ostwald, Mundolsheim,
- Schiltigheim, Hoenheim et Saverne
- La Communauté Européenne d'Alsace
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Entraide et Solidarité Protestantes et de nombreuses paroisses,
- L'Action Chrétienne en Orient
- 8per1000 valdese

CASAS

Maison protestante de la solidarité

2, rue Brulée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 24 05 83

casastrasbourg@wanadoo.fr

www.casas.fr

- CARITAS Secours Catholique
- Le Centre Social Protestant
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontière
- Fondation ACAT pour la dignité humaine
- Fondation du protestantisme
- Fonds de Dotation Barreau de Paris Solidarité
- Association Caritative Anglicane de Strasbourg
- Tôt ou t'Art
- Fonds de dotation KS Groupe
- Chapitre Saint-Thomas

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé uniquement destiné à vous tenir informé(e) de nos actions et à faire appel à votre générosité. Il n'est communiqué ni partagé.

Conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant, en écrivant au siège de l'association.

Vous avez une
**chambre ou un
logement vide** que
vous souhaitez
proposer à des
**demandeurs
d'asile ?**

RECHERCHE STUDIO

Jeune femme régularisée et travaillant au centre
ville de Strasbourg recherche un logement
Budget : 400-450 euros / mois
Titre de séjour avec une date courte mais
demande de la garantie visale en cours

Essai de
**Wwoofing
Solidaire**

CASAS élargit son projet d'**Hébergement citoyen**

Demande de **PARTENARIATS**
avec des **hôtels** et proposition
auprès des **locations saisonnières,**
AirBnb ou **gîtes** en **période creuse**

Intéressé.e ? Contactez-nous !
casas-hebergement-citoyen@proton.me

Personnes
suivies et assurées
par CASAS

Définition des conditions
d'accueil

Prix bas ou gratuité
contre remise fiscale